

PROPERTY CONSULTING

Association des copropriétaires
« Parc Saint-Exupéry » BLOC 1
A 1140 EVERE
N° d'entreprise : 0832.991.557

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 AVRIL 2015

L'an deux mil quinze, le 27 avril, les propriétaires de l'Association des Copropriétaires de la résidence « Parc Saint-Exupéry BLOC 1 » sis avenue de l'Optimisme 91-93-95 à 1140 Evere se sont réunis en assemblée générale ordinaire dans la salle « EPIPHANIE » sis rue de Genève 470/B à 1030 Schaerbeek. Les convocations ont été adressées par le syndic suivant les délais légaux. La séance est ouverte à 18h00. Le syndic informe qu'aucune observation relative aux parties communes émanant de personnes occupant l'immeuble en vertu d'un droit personnel ou réel et ne disposant pas de droit de vote à l'assemblée ne lui a été adressée dans les délais.

Les copropriétaires dispensent et se substituent au syndic quant à ses obligations et responsabilités pour toute communication prévue au C.C. art.577-10&4 envers les personnes occupantes disposant d'un droit réel ou personnel. Il est donc recommandé aux propriétaires bailleurs d'envoyer à leurs locataires copie des décisions qui les concernent. Ensuite, l'assemblée passe à l'ordre du jour repris dans la convocation. Après délibérations, l'assemblée prend les décisions suivantes :

VERIFICATION DES PRESENCES

La liste des présences et procurations ~~qui~~ déposée sur le bureau et restera annexée au livre des procès-verbaux. Les 83 copropriétaires présents et/ou valablement ~~représentés~~ sur 158 forment 1645 / 3.000 èmes de la copropriété. Le syndic informe les copropriétaires que l'assemblée générale est valablement constituée et habilitée à délibérer sur l'ordre du jour repris dans la convocation. Les décisions doivent être prises conformément aux dispositions légales (C.C. Art. 577-6, 7 et 8) et aux stipulations de l'acte de base.

1^{ERE} RESOLUTION : NOMINATION DU PRESIDENT DE LA SEANCE

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Mr Quettier président de la présente réunion.

2^{EME} RESOLUTION : NOMINATION DU SECRETAIRE DE LA SEANCE

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé de nommer Property Consulting sprl, représenté par Monsieur Thomas D'HAESE, secrétaire de séance.

4^{EME} RESOLUTION : EXERCICE DU 1^{ER} OCTOBRE 2013 AU 30 SEPTEMBRE 2014 – APPROBATION DES COMPTES

4.1. Rapport de Mme EEMAN commissaire aux comptes

Conformément aux dispositions légales et statutaires, Madame EEMAN a fait rapport dans le cadre de son mandat de commissaire aux comptes désignés par l'assemblée générale. Elle a procédé aux contrôles des comptes annuels et a obtenu du syndic toutes les informations requises pour son contrôle. La comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Madame EEMAN informe les copropriétaires qu'elle a effectué la vérification des pièces comptables et propose à l'assemblée générale d'approuver les comptes de l'exercice clôturé au 30 septembre 2014.

4.2. Approbation des comptes & décharges

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés sauf Madame De Thi Monsieur Wolfcarius, l'assemblée générale approuve les comptes clôturés au 30 septembre 2014. Décharge est donnée irrévocablement au syndic pour sa gestion.

4.3 Récupération des honoraires de GTI et TREV

L'assemblée générale décide à l'unanimité de mandater le syndic afin de récupérer à l'amiable les frais de réencodage, de double facturation d'honoraires de GTI et TREV et des frais d'avocat auprès des précédents syndics et ce pour le 5 juin 2015. A défaut de recevoir les récupérations pour le 5 juin 2015, l'assemblée décide de donner mandat au syndic d'entamer des procédures juridiques à l'encontre des précédents syndics au cas où un accord à l'amiable ne serait pas trouvé. Le conseil de copropriété fera le choix du conseil pour le 5 juin 2015.

5.1. Point de situation

Le syndic informe les copropriétaires qu'il est toujours dans l'attente d'information concernant certains comptes bilanaires du Pavillons 1 et entre autre l'historique des fournisseurs.

5.2. Prise en charge par les fonds de réserve des pavillons de postes bilanaires à savoir 7.675,34 € pour le pavillon 1, 954,38 € pour Pavillon 2 et 4.911,93 € au pavillon 3.

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition.

6.1. Bloc 1

6.1.1. Etat de la toiture - Entretien à prévoir pour un budget estimé à 1.500,00 €.

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition

6.1.2. Esplanade - garage - Nous constatons une infiltration à hauteur d'une aération en façade arrière. Il y a lieu de démonter cette aération et ensuite réparer l'étanchéité. Ne connaissant pas le support ni la membrane sous-jacente, nous ne pouvons donner un prix exact ni un descriptif exacte des travaux à réaliser. Nous pouvons toutefois estimer le budget nécessaire à 3.000,00€ HTVA. Aucune garantie ne pourra néanmoins être donnée sur le travail à effectuer.

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition

6.1.3. Placement de Calorimetre d'eau électroniques.

A l'unanimité des propriétaires communs il est décidé de remplacer les calorimètres de chauffage par des calorimètres électroniques et ce via un contrat de location de 5 à 10 ans.

6.2. Pavillon 1

6.2.1. Décharge cuivre coté parc - suite au sinistre que nous avons eu entre le 3eme et 4eme étage, nous avons constaté que la descente en cuivre est devenue tellement fine, qu'à certains endroits, le simple fait de presser le tuyau l'endommage. Les tuyaux en cuivre sont donc devenus très fragiles. Ils ne peuvent plus absorber leur propre dilatation et sous influence des produits ménagers actuels, les paroies deviennent poreuses. Nous conseillons donc la copropriété de faire remplacer l'ensemble des décharges.

A l'unanimité des propriétaires, il est décidé de remplacer les sections en cas de sinistre. Une rénovation plus importante sera envisagée lors d'une prochaine assemblée.

6.3. Pavillon 3

6.3.1. Ascenseurs - Suite au rapport des services techniques et afin d'assurer une bonne fiabilité de fonctionnement de l'ascenseur, il y a lieu de remplacer le limiteur de vitesse, poulie, poids de tension et du câble limiteur de vitesse des 2 ascenseurs pour un montant budgétaire de 7.000,00 €

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition.

6.3.2. Descente d'eaux pluviales - appartement Moerman & Mertem & Dierckx - il s'agit d'une descente d'eau pluviale qui est trouée et qui se doit d'être remplacée. Ces travaux seront financés par le fonds de réserve

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition.

6.3.3. Réparation du pourtour de l'échelle de secours - 3 appartements - il s'agit d'un passage échelle de secours au travers de la dalle de terrasse dont la partie verticale est fortement abimée. Il y a lieu de réparer pour un budget de 1.800,00€ HTVA

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter cette proposition.

Un projet global sera proposé à la prochaine assemblée générale.

7.1. Affaires communes

Actuellement, nous avons uniquement des récupérations de créances

7.1. Récupérations de créances - situation des dossiers en cours

La rubrique 6106 du décompte 2013-2014 reprend la liste de l'ensemble des dossiers qui sont actuellement au contentieux.

Pour rappel, la gestion du dossier contentieux entraîne à charge du défaillant les frais d'ouverture de dossier s'élèvent à 155,00 € (basis 164.99), outre les frais du dossier qui, annuellement, s'élèvent à 155,00 € (basis 164.99) hors T.V.A. Les rappels adressés périodiquement avant transmission du dossier à l'avocat seront facturés au défaillant à concurrence de 15,00€ pour le 1er rappel par simple pli et de 25,00 € (basis 164.99) pour les rappels suivants par voie recommandée et 50,00 € (basis 164.99) pour les frais de mise en demeure. ».

Il est également demandé au syndic de transférer au contentieux tout propriétaire qui aurait une dette supérieur à 1.000,00 € et ce en date du 5 juin 2015.

8.1 Mise à jour des statuts du Bloc I & création des statuts du Parc

Pour rappel, Il a été décidé de conserver Maître MOSTIN et WAHL pour la refonte des Actes de base, vu leur expertise desdits Actes de base et leur travail précédent sur ce dossier. Le conseil de copropriété supervisera ce dossier

8.2. Règlement d'ordre intérieur

Le syndic rappel les points suivants :

- Il ne peut y avoir d'encombrants sur les terrasses
- Les propriétaires doivent effectuer l'entretien des séparations des terrasses
- De fixer la quinzaine de la tenue de l'assemblée ordinaire à la seconde quinzaine de mars (sauf si c'est pendant les congés)
- D'uniformisation la déperdition de chaleur dans le prochain acte de base

8.3. Rôle du conseil de copropriété

Les missions du conseil de copropriété sont désormais clairement définies et limitées au seul contrôle de la bonne exécution par le syndic de ses missions. Contrairement au régime antérieur, il n'incombe plus au conseil de copropriété d'assister le syndic dans sa gestion, par exemple au point de vue de l'assistance dans la rédaction de l'ordre du jour de l'assemblée générale. Il n'incombe par ailleurs pas légalement au conseil de copropriété de contrôler la comptabilité du syndic, celle-ci étant confiée à un commissaire aux comptes. Toutefois, précisons qu'en dehors de cette liste limitative, des missions particulières peuvent se voir attribuées au conseil de copropriété par décision de l'assemblée générale des copropriétaires statuant à la majorité des trois quarts des voix.

Ces missions particulières devront être expressément déterminées, ne seront valables que pour une durée d'un an au plus et ne pourront en tout état de cause empiéter sur les compétences légales du syndic ou de l'assemblée générale des copropriétaires. Enfin, le conseil de copropriété aura également la charge de dresser un rapport semestriel circonstancié sur l'exercice de sa mission et ce, dans le but d'impliquer et d'informer davantage l'ensemble des copropriétaires dans le fonctionnement et la gestion de la copropriété. La loi nouvelle ne prévoit aucune sanction spécifique au défaut d'établissement du rapport, mais le conseil de copropriété devra veiller au respect de cette disposition, au risque de voir sa responsabilité engagée si cette carence a causé un dommage dans le chef d'un copropriétaire.

9.1. Exercices comptables futurs soit à partir du 1^{er} octobre 2014.

9.1.1. Fonds de roulement.

9.1.1.1. Pavillon 1 - Maintient à 33.627,39 €

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé d'accepter ce point

9.1.1.2. Pavillon 2 - Maintient à 14.818,58 €

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé d'accepter ce point

9.1.1.3. Pavillon 3 - Maintient à 32.216,89 €.

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé d'accepter ce point

9.2. Fixation du fonds de réserve du Bloc1 à 36.000,00 €/an.

A l'unanimité moins deux votes contre (Verhoeven & Gline) des propriétaires présents et représentés, il est décidé d'accepter ce point. Les propriétaires payeront leurs provisions du fonds de réserve en même temps que leurs provisions mensuelles.

nom	com_vcs	Quotités	Lots	Charges	Réserve	Total
AISSA	+++773/5663/52145+++	19	03-A21	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
ALTENLOH	+++466/8428/23816+++	19,5	01-A46, 03-G11	€ 238,33	€ 19,50	€ 257,83
ANTOINE - MAES	+++919/9956/21845+++	19	02-A25	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
APOLLONIO	+++723/3894/57571+++	30	03-A51, 03-A52	€ 366,66	€ 30,00	€ 396,66
ASLAN - DEPOTTER	+++918/1333/00051+++	38	02-A21, 02-A22	€ 464,44	€ 38,00	€ 502,44
BAILLIEUX	+++894/7577/73441+++	19	02-A48	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BALAND	+++677/7373/41094+++	11	03-A44	€ 134,44	€ 11,00	€ 145,44
BALLA - COSTAN	+++786/2771/29485+++	25	01-G16, 03-G12, 03-A41	€ 305,55	€ 25,00	€ 330,55
BENHAIEM	+++991/2026/97207+++	19	02-A09	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BIAGINI	+++208/1691/00804+++	19	01-A15	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BIALER - SZLIWOWSKI	+++305/7135/61497+++	19	02-A26	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BOGDAN	+++803/2507/42789+++	19	03-A34	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BOLSIUS	+++946/3426/14022+++	19	02-A14	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BOVI	+++860/4796/30929+++	11	01-F49	€ 134,44	€ 11,00	€ 145,44
BUISSON - NEUBOURG	+++756/5138/91076+++	19	02-A16	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
BUYENS-NAERT	+++246/8750/10501+++	19	02-A08	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CALUWAERTS	+++835/3589/07092+++	21	03-A15	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
CAMBRON	+++919/3151/89477+++	19	02-A36	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CATTEAU	+++158/0904/15393+++	15	01-A52	€ 183,33	€ 15,00	€ 198,33
CEKOVIC	+++835/8740/97738+++	21	01-A05	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
CEUPPENS	+++713/8389/87115+++	17	03-A16	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
CHETIOUI	+++731/9058/99139+++	19	02-A41	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CILDIR	+++298/9914/04109+++	19	03-A46	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CORMIER	+++471/2898/01546+++	19	02-A05	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CORTES - DUQUESNE	+++493/0211/28949+++	27	03-A43+C49	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
CRAHAY	+++321/0191/70986+++	3	03-G02	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
CROSSMAN - TUBTIM	+++585/3086/51004+++	19	03-A06	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
CSERNOK-MERTENS	+++625/5783/90051+++	24	01-A09	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
CUBERT	+++376/9897/77449+++	16,5	01-A38	€ 201,66	€ 16,50	€ 218,16
DE CRAENE	+++474/6687/91088+++	19	02-A30	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DE CUYPER	+++853/3345/65964+++	27	03-G06, 03-A11	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
DE IONGE - CHENOT	+++476/1333/11943+++	19	02-A37	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DE POOTER	+++559/3086/98151+++	19	02-A11	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DE ROOVER	+++652/5252/37605+++	22	02-A19, 02-G09	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
DE VOCHT	+++862/9286/56617+++	25	02-G06, 02-A10	€ 305,55	€ 25,00	€ 330,55
DE WILDE - VILEYN	+++719/2339/02395+++	19	01-A32	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DEBECKER	+++426/2337/97660+++	24	01-G10, 01-A37	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
DECKERS - HONORE BAUDOUIN	+++227/1850/65070+++	3	01-G14	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
DECLERCQ	+++603/0834/25906+++	22	03-G09, 03-A45	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
DEGOSSERIE	+++249/8771/24024+++	16,5	01-A22	€ 201,66	€ 16,50	€ 218,16
DENASI	+++741/2372/57309+++	14	01-A42	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
DENIS	+++587/3859/32676+++	17	03-A40	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
DEVRIES	+++523/0790/47803+++	19	02-A31	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DEWE	+++285/7305/34210+++	19	02-A42	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DIERCKX - FABIO	+++247/9047/80584+++	19	03-A02	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
DIOUF	+++863/4678/75371+++	19	02-A04	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22

DONGMO	+++934/1819/10039+++	24	03-G05, 03-A47	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
DROGO	+++746/8212/44383+++	19	02-A17	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
EEMAN	+++245/6073/69637+++	24	01-G11, 01-A13	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
FAACK	+++329/7714/80582+++	19	02-A38	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
FERBERT - DEHIVES	+++169/1814/37126+++	22	02-A45, 02-G02	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
FLAMME	+++355/3821/32928+++	14	03-A04	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
FOUBERT	+++825/6953/28269+++	19	02-A35	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
FRANSSEN	+++511/6623/13915+++	24	01-A01	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
FUNCK	+++998/6063/95490+++	19	02-A24	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
GARIGLIO	+++306/8298/08704+++	19	01-A19	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
GEENENS	+++661/0542/35215+++	20	02-G05, 03-A08	€ 244,44	€ 20,00	€ 264,44
GEGVATAJ	+++417/8368/21292+++	21	03-A07	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
GERSOULE - VANDEN STEEN	+++917/9215/85326+++	19	03-A05	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
GLINE	+++216/0961/30659+++	19	02-A13	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
GOOSSENS	+++392/9601/34810+++	19	02-A47	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
GORLLER - MORISSET	+++832/2310/43072+++	22	01-G12, 01-A27	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
HANSSEN	+++216/9129/89483+++	19	03-A22	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
HENDRICKS - VERHELLEN	+++473/2255/31223+++	3	02-G08	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
HERMANS	+++626/7802/42683+++	16,5	01-A14	€ 201,66	€ 16,50	€ 218,16
HEUSY - PESKOVA	+++824/4362/95551+++	41	01-G04, 01-A43, 01-A44	€ 501,10	€ 41,00	€ 542,10
HUYS	+++564/2170/96292+++	19	01-A03	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
ILJIN - GRUSINA	+++785/9812/63725+++	21	03-A31	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
Indivision DELVAUX	+++171/5423/81659+++	3	03-G01	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
IPPIA	+++108/3605/09654+++	22	01-G01, 01-A12	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
JACOBS Valere	+++172/6945/83631+++	17	03-A24	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
KAMARA	+++823/4261/71095+++	19	02-A20	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
KATSOULI c/o LINKIMMO	+++260/6500/54865+++	19	03-A13	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
KAYA-TEKE	+++230/9377/49540+++	19	02-A06	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
KERSTEN	+++437/9321/60439+++	19	02-A44	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
KOPARAN - DURMAZ	+++548/8278/95641+++	19	02-A34	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LACOMME	+++941/9695/02293+++	22	01-A08, 02-G13	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
LAFONT	+++548/3305/21875+++	19	02-A18	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LAGRANGE	+++989/9798/02342+++	14	01-A02	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
LAMBERT	+++783/4629/87111+++	19	02-A23	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LARGURA	+++416/9691/76197+++	14	01-A26	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
LAURENT	+++411/7565/52209+++	19	03-A33	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LE THI TIEN DANG	+++323/0421/78940+++	19	02-A12	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LECHIEN	+++345/8040/63847+++	14	03-A36	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
LEFEVRE	+++162/1955/70985+++	19	02-A02	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LEKENS	+++614/3854/89424+++	14	01-A10	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
LERCANGEE	+++284/9121/25204+++	16,5	01-A30	€ 201,66	€ 16,50	€ 218,16
LEURQUIN	+++746/1212/26709+++	22	01-A04, 03-G08	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
LODEZ	+++531/5345/98124+++	19	02-A32	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LOMBAERTS	+++789/4328/13311+++	19	03-A09	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
LORENZO	+++163/9580/48053+++	14	02-A49	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
MAKUANGA-ZINGILA	+++395/0024/73951+++	11	03-A20	€ 134,44	€ 11,00	€ 145,44
MARTIN - PICK	+++723/6147/23301+++	22	02-A27, 02-G10	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
MATHIEU	+++464/1839/11144+++	24	03-A03	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
MAURISSEN - MOYSON	+++622/7607/42842+++	19	01-A28	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MERALI	+++675/6640/31267+++	16,5	01-A06	€ 201,66	€ 16,50	€ 218,16
MERINO ALVARO	+++186/1441/85016+++	6	01-G02, 01-G06	€ 73,33	€ 6,00	€ 79,33

MERTENS	+++689/3363/13835+++	19	01-A48	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MESTDAGH	+++461/0473/76536+++	19	03-A14	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MICHEL	+++430/9610/35975+++	19	03-A29	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MIRELA	+++289/8792/39364+++	19	02-A15	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MOERMAN	+++459/6537/71977+++	19	03-A25	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
MOSSELMANS	+++230/6368/43315+++	22	01-A23, 03-G10	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
MUKALA	+++730/9424/42902+++	19	01-A20	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
NAKHLA	+++659/9296/83192+++	19	01-A36	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
NULLAR	+++850/9334/74646+++	17	03-A32	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
PADOVANI - GARIGLIO	+++941/5349/27846+++	24	01-A25	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
PERIN	+++747/2846/63402+++	22	01-G08, 01-A16	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
PERMENTIER - JOIRIS	+++377/5753/57355+++	16	02-A52	€ 195,55	€ 16,00	€ 211,55
PEROMET - BATAILLE	+++346/7329/74041+++	19	02-A43	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
PETIT - LANDRAIN	+++982/8030/47477+++	24	01-A33	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
PHILIPS	+++243/8936/09407+++	19	03-A10	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
PHILIPS - MERCATORIS	+++834/1189/06683+++	27	03-G04, 03-A27	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
PHILIPS - SCHOONENBERG	+++929/8748/73603+++	24	03-A35	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
PONCELET - MEGANCK	+++832/4205/07617+++	19	02-A39	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
PRADES - CUTILLAS	+++173/6662/85979+++	27	01-G03, 01-A41	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
QUETTIER	+++753/0816/19535+++	19	01-A47	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
QUINAUX	+++906/8134/90785+++	22	02-G01, 03-A42	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
RAMAN c/o M. PEETERS	+++424/0522/26234+++	19	01-A40	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
RASIA DAL POLO	+++190/5249/28520+++	16	03-A50	€ 195,55	€ 16,00	€ 211,55
RENARD	+++963/3582/57123+++	3	03-G14	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
RENIER - DELSART	+++767/9049/15924+++	19	01-A24	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
ROLAND	+++810/4836/81973+++	27	01-A21, 02-G12, 02-G07	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
ROUX - BUISSON	+++575/8253/20510+++	17	03-A48	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
RUIZ HERRERA - ROUSSEAU	+++361/0616/00338+++	19	03-A01	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
RUIZ SORIANO - EL MAHI	+++849/3054/23212+++	21	01-A45	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
SCHAEKELS	+++532/3719/07174+++	22	01-G15, 02-A33	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
SCHROEDER Jean-Pierre	+++767/3979/39057+++	22	02-A03, 02-G03	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
SCHROEDER RENE - ELSKENS	+++133/5258/60864+++	22	01-G13, 02-A28	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
SERGUEEV - PERCHINA	+++345/0623/69818+++	24	01-G05, 01-A29	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
SERONT	+++992/6253/08604+++	14	03-A28	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
SHCHELAKOVA	+++229/0377/36374+++	19	01-A07	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
SICOLI	+++791/5461/35840+++	19	02-A07	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
SOENEN - THEWISSEN	+++408/9259/71866+++	19	02-A29	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
STEENS - VAN DAMME	+++779/6470/88044+++	27	03-A19	€ 329,99	€ 27,00	€ 356,99
STROESSER	+++802/3706/78563+++	14	01-A34	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
TERRIE	+++524/1599/06877+++	3	03-G13	€ 36,67	€ 3,00	€ 39,67
TERRY - NYCKERS c/o TREVI	+++994/4435/53493+++	19	01-A35	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
TIBODO	+++737/4326/52880+++	19	03-A17	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
TO HANG - TUON PHONG	+++198/3587/85532+++	22	03-G07, 03-A18	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
TRANCOSO - LARANJEIRA	+++843/6051/36063+++	21	03-A39	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
URBAIN	+++659/5662/53801+++	14	01-A18	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
VAN BUYLAERE - VAN BELLINGHEN	+++819/1623/80794+++	19	03-A38	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
VAN DE WIELE	+++971/2184/32558+++	22	01-G09, 01-A11	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
VANCUTSEM	+++821/9735/08896+++	19	03-A30	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
VANDEN BUSSCHE	+++316/6027/03089+++	19	02-A01	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
VANGRUNDERBEEK	+++283/3462/91889+++	19	02-A40	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
VANNIEUWENHOVEN	+++283/0208/85484+++	19	03-A26	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22

VERCAMMEN	+++207/0075/68543+++	17	01-A50	€ 207,77	€ 17,00	€ 224,77
VERHOEVEN	+++642/6746/57835+++	21	03-A23	€ 256,66	€ 21,00	€ 277,66
VITO	+++175/6192/46391+++	14	03-A12	€ 171,11	€ 14,00	€ 185,11
WILCOX - POLLEUNIS	+++324/1590/06325+++	22	03-G03, 03-A37	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
WILLEMSE	+++929/9057/50925+++	19	01-A31	€ 232,22	€ 19,00	€ 251,22
WOLFCARIUS	+++920/2500/15156+++	25	01-A39, 01-G07, 02-G14	€ 305,55	€ 25,00	€ 330,55
ZALESKA	+++177/4222/21767+++	24	01-A17	€ 293,33	€ 24,00	€ 317,33
ZEGERS - ELSIVIERS	+++422/3522/20806+++	22	02-G04, 02-A46	€ 268,88	€ 22,00	€ 290,88
ZUCCONI	+++468/0526/15896+++	16	02-A50	€ 195,55	€ 16,00	€ 211,55

Les nouvelles provisions doivent être payées le 5 du mois et ce à partir du 1^{er} juin 2015

9.3. Loge du Pavillons 2 – modification de la répartition des frais et produits entre les pavillons 2 & 3.

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé d'accepter ce point

9.4. Uniformisation des étrennes des concierges

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé de fixer les étrennes à 50,00 € par pavillon

9.5. Uniformisation des frais d'emménagement et de déménagement

A l'unanimité des propriétaires présents et représentés il est décidé de fixer ces frais à 100,00 € sans lift et 75,00€ avec.

La séance est levée à 21h45.